

AVIVE-COULEURS

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie Santé 0 2 1 OXV Réactivité	Hazardous Material Information System (HMIS)	<table><tr><td>Santé</td><td>2</td></tr><tr><td>Risques d'incendie</td><td>0</td></tr><tr><td>Réactivité</td><td>1</td></tr></table>	Santé	2	Risques d'incendie	0	Réactivité	1
Santé	2								
Risques d'incendie	0								
Réactivité	1								
Danger spécifique									
Vêtements de protection		Apparence	Blanc. Poudre Voir la Section 9. AVERTISSEMENT: CAUSE DES IRRITATIONS AUX YEUX ET À LA PEAU. NOCIF EN CAS D'INGESTION.						

Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	AVIVE-COULEURS	Code	4275
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Le produit de nettoyage.	PMS#	428482
FTSS#	126676001	Date de validation	04/19/2000
Siège social aux É.U. Johnson Wax Professional 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.jwp.com	Siège social au Canada Johnson Wax Professional 100 Matheson Blvd. East, Suite 203 Mississauga, Ontario L4Z 2G7 Phone: (905) 755-0913 or (888) 746-5971	Date d'impression	04/20/2000
		Remplace	04/12/2000.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Bicarbonate de sodium	144-55-8	10-30	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 4220 mg/kg [Rat]. ORALE (DL50): Aiguë: 4090 mg/kg [Rat]. POUSSIÈRES (CL50): Aiguë: 2300 mg/m³ 2 heures [Rat]. ORALE (DL50): Aiguë: 2400 mg/kg [Rat].
Carbonate de sodium	497-19-8	7-13	Non disponible.	
Sodium Percarbonate	15630-89-4	40-70	Non disponible.	

Section 3. Identification des risques

Voies d'absorption	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter sévèrement les yeux.
<i>Peau</i>	Peut irriter sévèrement la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Nocif en cas d'ingestion. Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
Inhalation	En cas de respiration difficile Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin.
Ingestion	Boire immédiatement et abondamment de l'eau. Consulter un médecin.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	Inconnu.
Points d'éclair	Non disponible.
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Contient une oxydant. Pourrait s'enflammer par combustion spontanée en présence de substances combustibles. Les contenants peut faire éclater en chaleur du feu.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer ou ramasser le matériel. Placer dans des contenants secs et propres répondant aux normes des méthodes approuvées d'élimination. Terminer le nettoyage avec un rinçage à l'eau.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
<i>Mains</i>	Gants résistants aux produits chimiques. Comprend: Gants de caoutchouc Gants de néoprène
<i>Respiratoire</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Pieds</i>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<i>Corps</i>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Solide (Poudre)
Odeur	Inodore.
Couleur	Blanc.
pH	[Basique.] (1% solution)
Gravité Spécifique	1.28
Solubilité dans l'eau	Complète.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Chaleur excessive. Eau dans le contenant.
Incompatibilité avec différentes matières	Très réactif avec les agents réducteurs, les matières combustibles, les métaux, les alcalis. Réactif avec les acides.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de sodium. Oxygène.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Estimée comme étant entre 1000 et 2500 mg/kg (rat). INHALATION (CL50) Estimée à un niveau supérieur à 13 mg/L.
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Non disponible.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Aucune précaution spéciale n'est nécessaire. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérale, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	---

Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT	Non réglementé
TDG Classification	Non réglementé

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

état New Jersey: Sodium Percarbonate

Ils n'y a pas des principes qui sont soumis la necessite de rapporter en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification CLASSE C: Substance comburante.
CLASSE D-1A: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations
spéciales

Non disponible.

Version

1

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.